



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Gironde

Communiqué

Bordeaux le 29 janvier 2009

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde met une « cellule tempête - SOS artisans »

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde a mis en place dès lundi 8 heures une cellule de crise pour recenser les artisans dont l'entreprise a été sinistrée suite aux dégâts provoqués par la tempête qui vient d'affecter notre département.

En fonction des dossiers, les artisans sinistrés peuvent bénéficier d'une aide financière de leur Chambre de métiers et de l'artisanat. Cette somme provient du fonds de calamités géré par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCM) et abondé par les CMA.

Pour contacter la cellule de crise :

Téléphoner au 05 56 99 91 23 ou au 05 56 99 91 36

Par fax au 05 56 999 101.